NOM Prénom Lieu et date

Psychologue de l’Éducation nationale

Coordonnées

A Madame/Monsieur

l’Inspecteur/trice de l’Éducation nationale

Circonscription de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

OU Madame/Monsieur

le/la Directeur/trice du CIO

de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Objet : Demande de soutien pour de meilleures conditions d’exercice

 Madame/Monsieur,

 Aujourd’hui, ma mission de psychologue de l’Éducation nationale (accompagnement, prévention, dépistage…) apparaÎt plus que jamais d’une implacable nécessité.

Pourtant mes conditions d’exercice ne me permettent pas de remplir sereinement cette mission pour garantir à nos élèves un service de qualité. Mes prérogatives, mon temps de service mais aussi le Code de déontologie ne sont pas respectés.

Tout d’abord, les réunions d’équipe éducatives, les réunions d’équipes de suivi de la scolarisation ou autres instances auxquelles je participe se tiennent souvent au-delà de mes obligations de service et ne font l'objet d'aucune compensation horaire ou financière.

Conformément à la circulaire 2017-079 du 28-4-2017 et à l’arrêté du 9 mai 2017, le temps de travail hebdomadaire des psychologues de l’Éducation nationale comprend dans ses 24 ou 27 heures les missions « en relation », c’est-à-dire les rencontres avec les enseignants, les élèves, les équipes éducatives, les familles, …

 Ensuite, la charge de travail qui m’incombe est telle qu’il m’est très difficile d’exercer l’ensemble des missions telles que la prévention ou l’accompagnement des élèves. Par ailleurs, les interventions qui me sont demandées se limitant à la recherche de diagnostic ou à l’instruction de dossiers (MDPH, CDO…) ne me laissent qu’une infime marge de liberté quant à la conception des méthodes et à la mise en œuvre des moyens que j’utilise.

 D’une part, conformément à la circulaire 2017-079 du 28-4-2017, *Les psychologues de l’Éducation nationale conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens liés à la formation et à la qualification qu’ils ont reçues.*

 D’autre part, conformément au Code de déontologie des psychologues auquel je dois me référer, *qu’il travaille seul ou en équipe, le psychologue fait respecter la spécificité de sa démarche et de ses méthodes*.

 En vertu des éléments réglementaires rappelés ci-dessus, je vous prie, Madame/Monsieur, de soutenir mes choix d’intervention, afin que mes missions ne soient pas vidées de leur sens, et me permettre de les exercer dans les meilleures conditions.

 Je vous prie de recevoir, Madame/Monsieur, mes respectueuses salutations.

 Signature